

Jean Studer nommé à la présidence du conseil de banque de la BNS

Le Conseil d'Etat adresse ses félicitations à son collègue

Le Conseil fédéral a nommé ce jour le conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Studer à la présidence du conseil de banque de la Banque nationale suisse (BNS), succédant à Hansueli Raggenbass. Le Conseil d'Etat adresse ses plus vives félicitations à son collègue, membre du gouvernement cantonal depuis mai 2005 à la tête du Département de la justice, de la sécurité et des finances. Le Conseil d'Etat relève que cette nomination est une reconnaissance et un honneur pour le canton de Neuchâtel.

Le socialiste Jean Studer a été élu au gouvernement cantonal neuchâtelois le 12 avril 2005 et réélu le 26 avril 2009. Il dirige depuis sept ans le Département de la justice, de la sécurité et des finances. Agé de 54 ans, il est marié et père de trois enfants.

La désignation du conseiller d'Etat Jean Studer à la présidence du conseil de banque de la BNS, organe de surveillance de la plus haute institution monétaire suisse, est une reconnaissance et un grand honneur pour le canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat se réjouit aussi que le Conseil fédéral ait fait le choix de nommer un Romand à cette haute fonction.

Le Conseil d'Etat adresse ainsi ses sincères félicitations et ses vœux de réussite à son collègue dans ses futures nouvelles fonctions.

Neuchâtel, le 18 avril 2012